



MAJ sept. 2017

**Le CONSEIL de COOPERATIVE (1) de l'école** .....

**Affiliée à l'OCCE sous le N°**

**sollicite du Maire de** .....

- **l'autorisation d'organiser la manifestation scolaire dont le descriptif figure ci-après,**
- **la communication d'instructions liées à la sécurité des lieux et personnes (au Plan VIGIPIRATE en vigueur en particulier) et le cas échéant, d'une convention d'utilisation des locaux.**

**Type de manifestation**

exposition publique de travaux scolaires

spectacle présentant les productions (chants, danses..) des classes

kermesse

autre :.....

Date(s) le ..... de ..... heures..... à .....heures... (début/fin)

**Public identifié autorisé : tuteurs de coopératives, élèves et familles invités**

de ..... classes soit un public total (élèves, encadrement, invités) estimé à ..... personnes

**Sur le site et les locaux suivants :** .....

**Contenus particuliers pouvant relever d'autorisations spéciales du Maire**

tombola  buvette (catégorie 1)  restauration froide  installation d'un podium

autre (voir note 2 et 3 page 2) .....

Déroulé de la manifestation .....

Outre les enseignants tuteurs de coopératives des classes, notre projet prévoit d'associer, pour l'organisation et l'encadrement de la manifestation, les collaborations bénévoles de :

La responsabilité des élèves durant la manifestation est organisée selon les modalités suivantes :

.....  
.....

### Conditions de sécurité pour l'accueil du public

- moyens envisagés par les organisateurs : .....

.....

- moyens et ressources sollicités de la commune : .....

.....

Les responsables de la manifestation, présents, seront :

- Le (la) mandataire M. ....

- Les tuteurs des coopératives de classe membres de l'encadrement :

.....  
.....  
.....

**Le conseil d'école**  a été consulté et a donné un avis favorable.

sera consulté sur ce projet

**Pour le conseil de coopérative,**

**La (le) mandataire (nom /date/signature)**

**La directrice/Le directeur**

Copie de la demande est adressée à l'OCCE 06.

Copie pour information communiquée aux autorités académiques

1- La coopérative scolaire est une section locale de l'association départementale OCCE 06 (Office Central de la Coopération à l'Ecole) 23 rue Canavèse 06 100 Nice - 04 93 80 99 52 – [ad06@occe.coop](mailto:ad06@occe.coop) - site [www.occe06.com](http://www.occe06.com)

2- Les manifestations organisées par les coopératives scolaires OCCE doivent bénéficier d'une autorisation du Maire de la commune, informé précisément de leur projet. Elles accueillent un public identifié, et se déroulent sur un site clos, dédié, sécurisé, préservé de toute intrusion.

3- Elles proposent des activités (productions collectives...) généralement préparées et animées par les coopératives des classes (élèves coopérateurs, tuteurs) au bénéfice des projets de la coopérative scolaire et ne sont le support d'aucune activité commerciale privée. Attention : vide grenier, règles administratives/associatives rigoureuses. Consulter l'OCCE au préalable. (Vente au déballage article L310-2 du code du commerce).

4- La manifestation organisée par la coopérative scolaire bénéficie du contrat d'assurance souscrit par l'OCCE dès lors qu'elle est autorisée par les autorités compétentes et que l'OCCE 06 aura confirmé son accord.